

QUESTION DE PERFORMANCE



Conseil Initial Courbe de Charge

Optimiser votre consommation d'électricité grâce à l'analyse de vos courbes de charge

Parce qu'économiser l'énergie, c'est d'abord comprendre vos consommations, EDF Entreprises vous propose l'offre Conseil Initial Courbe de Charge pour vos locaux équipés de compteurs basse tension.

Vous souhaitez optimiser la performance énergétique de vos sites très consommateurs en électricité ? Avant toute chose, il est essentiel d'avoir une bonne connaissance de la façon dont cette électricité est utilisée. Avec le Conseil Initial Courbe de Charge :

- votre interlocuteur EDF Entreprises vous aide à identifier le ou les sites à analyser, en tenant compte de leur taille et de leurs équipements ;
- pendant trois semaines, un enregistreur posé sur votre compteur mesure votre consommation d'électricité toutes les minutes. Une analyse plus précise est également possible si nécessaire ;
- les courbes de charge enregistrées sont analysées afin de détecter les principaux dysfonctionnements et de vous proposer des préconisations sur mesure pour réaliser facilement des économies d'énergie ;
- si nécessaire, la puissance souscrite de votre contrat est ajustée.

→ **En savoir plus sur le Conseil Initial Courbe de Charge**

HISTOIRES D'ENTREPRENEURS

« Malgré des besoins en hausse, notre facture d'électricité va diminuer. »

Catherine Nolland, responsable services généraux des concessions Mercedes Île-de-France Ouest

«Pour équiper nos dix concessions Mercedes de bornes de recharge électrique, nous avons besoin d'optimiser nos consommations d'énergie électrique. La plupart de ces concessions étant déjà fortement consommatrices en électricité, il était essentiel de vérifier que nos sites étaient suffisamment dimensionnés pour absorber les charges supplémentaires. Pendant trois semaines, EDF Entreprises a enregistré nos consommations pour identifier les dysfonctionnements.»

→ Lire la suite

« La copropriété va économiser 50 % de ses coûts d'électricité ! »

Olivier Jérémie Bois, responsable du cabinet de gestion Guy Soutoul, SAS Atrium Gestion

«Notre rôle de syndic est de défendre les intérêts des copropriétaires et donc de faire baisser les charges, notamment de consommation d'électricité. Avec 139 logements distribués en trois entrées distinctes, comprenant quatre ascenseurs, une chaufferie et un parking en sous-sol, la copropriété fait face à d'importants coûts de fonctionnement. Sur l'ensemble de ces postes, l'abonnement et la consommation d'électricité représentaient jusqu'à présent un coût annuel de 37400 euros. Depuis que nous avons fait appel à EDF Entreprises pour un Conseil Initial Courbes de Charge, nous savons qu'une fois tous les travaux réalisés, nous pourrons économiser 18700 euros chaque année.»

→ Lire la suite

VOS E-SERVICES

Formuler et suivre vos demandes en ligne

Vous souhaitez nous contacter à propos d'une facture ou de votre contrat, ou bien encore transmettre un document à votre conseiller EDF Entreprises ? Gagnez du temps en exprimant votre demande depuis votre espace Client ! Un e-mail vous préviendra à chaque étape de son traitement. Pratique ! Votre espace Client vous permet un suivi de vos demandes quel que soit leur mode d'émission : Internet, téléphone ou courrier.

→ Accéder à votre espace Client EDF Entreprises

LE CHIFFRE

100 %

C'est la quantité d'électricité d'origine renouvelable, équivalente à votre consommation, qui peut être injectée sur le réseau en votre nom quand vous choisissez nos garanties d'origine.

→ #Engagement EnR

MATÉRIEL PERFORMANT

Quelle solution pour mon eau chaude ?



Jean-François Doucet



Rémi Le Berre

Restaurateurs, coiffeurs, fleuristes, etc., pour nombre de professionnels, l'eau chaude sanitaire occupe une place stratégique. Il est donc essentiel de trouver le système capable de fournir de l'eau chaude en permanence au meilleur coût. Chaudière ou chauffe-eau électrique, solaire ou thermodynamique, quel équipement choisir et quels sont les atouts et les inconvénients de chacun ? Quelles innovations peut-on attendre dans ce domaine ces prochaines années ? Nos experts EDF R&D proposent une analyse comparée des différentes solutions et un zoom sur leurs performances respectives.

→ Lire les conseils de Jean-François Doucet et Rémi Le Berre, experts EDF sur les solutions actuelles et de demain

EN ACTION



Le nouveau « Carnet de route du créateur et du repreneur » est en ligne

Vous envisagez de créer ou reprendre une entreprise artisanale ? Découvrez les conseils du « Carnet de route du créateur et du repreneur ». Partenaire de l'APCMA, Assemblée Permanente des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, EDF Entreprises vous accompagne sur les questions d'énergie, à chaque étape de votre projet.

→ En savoir plus

Salon FNAIM

EDF participera les 14 et 15 décembre prochains au Congrès de l'immobilier de la FNAIM au Palais des congrès de Paris.

→ En savoir plus

Linky™

D'ici 2021, tous les sites avec une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 kVA seront équipés d'un compteur intelligent Linky™. À ce jour, 1 308 de ces compteurs ont été posés chez les PME et les professionnels.

→ En savoir plus

SOLUTIONS

Fin de vos tarifs réglementés d'électricité

Souscrivez rapidement notre contrat électricité en offre de marché !

Le 31 décembre prochain, votre contrat de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente, pour vos sites de puissance souscrite strictement supérieure à 36 kVA, prendra automatiquement fin, en application de l'article L.337-9 du Code de l'énergie. Au plus tard à cette date, vous devrez avoir souscrit une offre de marché auprès du fournisseur de votre choix. N'attendez-pas, choisissez dès aujourd'hui le Contrat électricité reconductible d'EDF Entreprises !

Avec le Contrat électricité reconductible, vous bénéficiez d'un contrat :

- à prix fixe jusqu'au 31 décembre 2016, et adapté à votre activité,
- simple, avec reconduction automatique sauf avis contraire de votre part,
- sans engagement de consommation, avec la possibilité de résilier sans frais à date anniversaire et à chaque évolution de prix.

→ En savoir plus sur le Contrat électricité reconductible

Pour plus d'informations, connectez-vous sur edfentreprises.fr

Votre énergie : trimestriel édité par EDF Entreprises - Directeur de la publication : Marc Benayoun - Rédacteur en chef : Elodie Lemoine - Membres du comité éditorial : Agnès Brzozka, Fanny Burtin, Laurence Caminade, Christelle Collenot-Doré, Marie-Jeanne Couly, Nathalie Damour, Christine Diehl, Isabelle Faurere-Louart, Dominique Glachant, Isabelle Hita, Naik Kerever, Odile Le Cann, Annick Renoult - Ont participé à ce numéro : Frédéric Boudoukh, Jean-François Doucet, Addel Hafid, Philippe Jacob, Rémi Le Berre, Agnès Monsaingeon - Crédits photo : © EDF, Thinkstock - Conception : humancom.



EDF SA
22-30 avenue de Wagram
75832 Paris cedex 08 - France
Capital de 930 004 234 euros - 552 081 317 R.C.S Paris

www.edf.fr

EDF Direction Commerce

Tour EDF
20, place de La Défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2014 de l'électricité vendue par EDF :
82,2 % nucléaire, 13,6 % renouvelables (dont 7,9 % hydraulique),
1,6 % charbon, 1,3 % gaz, 1 % fioul, 0,3 % autres.
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !